



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 11 octobre 2017 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

**Sont présents :**

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Alain Brissette	x		Parent (1 an)
Lison Chalut	x		Parent (1 an)
Najwa Lazrak (départ à 20 h 5)	x		Parent (1 an)
Philippe Leblond	x		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	x		Parent (2 ans)
Nathalie Kleber	x		Parent (2 ans)
Patrick Messier	x		Parent (2 ans)
Virginie Sarria	x		Parent (2 ans)
Francis Amyot	x		Personnel enseignant (1 an)
Hélène Lévesque	x		Personnel enseignant (1 an)
Josée Pouliot		x	Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	x		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	x		Personnel enseignant (1 an)
Valérie Crusson	x		Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	x		Personnel de soutien tech. adm.(1 an)
Vacant		x	Personnel professionnel (1 an)
Emma Leblond	x		Élève – secondaire 4 (1 an)
Karl Alary	x		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Sylvain Caron	x		Direction
Nadia Caron	x		Directrice adjointe

**1. Ouverture de l'assemblée et accueil**

01-CE-17-18

La séance ouvre à 19 h 5. Monsieur Caron souhaite la bienvenue à tous et se présente. Mme Nadine Robichaud propose l'ouverture de l'assemblée.

**2. Nomination d'un ou d'une secrétaire**

Monsieur Caron suggère que madame Caroline Vandal, secrétaire de gestion de l'école, soit nommée secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018. Tous sont d'accord.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public
5. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement
6. Élections à la présidence et à la vice-présidence
7. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2017
8. Suivis au procès-verbal

9. Modifications à la L.I.P.
10. Règles de régie interne
11. La correspondance reçue
12. Les rapports de reddition de compte
  - 12.1. De la présidence
    - 12.1.1 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 12.2. De la direction
    - 12.2.1 Rapport annuel 2016-2017
    - 12.2.2 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence
13. Les travaux du conseil
  - 13.1 Activités étudiantes et campagnes de financement
  - 13.2 Calendrier de travail de l'année
14. Les affaires nouvelles (point d'information)
  - 14.1 Tournées des écoles primaires : 5<sup>e</sup> année
  - 14.2 Visite des élèves du primaire : 6<sup>e</sup> année
  - 14.3 Retour sur les portes ouvertes
15. Parole aux représentants
  - 15.1 Représentant des membres du personnel
  - 15.2 Représentants des élèves
  - 15.3 Représentant des parents
  - 15.4 Représentant du comité de parents
16. Levée de l'assemblée

02-CE-17-18

Mme Isabelle Rousseau, appuyée de Mme Caroline Vandal, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

#### **4. Période de questions du public**

Aucun membre du public présent.

#### **5. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement**

Monsieur Caron explique les rôles et responsabilités associés à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement ainsi que la procédure d'élection.

#### **6. Élections à la présidence et à la vice-présidence**

Madame Nadine Robichaud, appuyée par Hélène Lévesque, propose madame Virginie Sarria à titre de présidente du CE. Mme Sarria accepte. Éluë par acclamation.

Mme Nadine Robichaud, appuyée par madame Hélène Lévesque, propose Mme Nathalie Kleber à titre de vice-présidente du CE. Mme Kleber accepte la vice-présidence. Éluë par acclamation.

Mme Sarria propose un tour de table afin que chacun se présente.

03-CE-17-18

04-CE-17-18

#### **7. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2017**

Madame Nathalie Kleber, appuyée par Mme Martine Blanche, propose l'adoption du procès-verbal du 7 juin 2017 avec les corrections soulevées. Adopté à l'unanimité.

05-CE-17-18

#### **8. Les suivis au procès-verbal du 7 juin 2017**

Aucun suivi.

## 9. Modifications à la L.I.P.

Advenant l'absence d'un membre présent, il y a maintenant possibilité d'avoir un substitut. Article 51.1 de la L.I.P. Les membres substitués seront contactés afin d'être invités à assister aux réunions comme membre du public. Lorsqu'une substitution sera nécessaire, l'assemblée détermine que le droit de vote sera attribué selon le nombre de votes reçus lors des élections de l'assemblée générale annuelle des parents.

Madame Najwa Lazrak informe l'assemblée qu'elle a des contraintes d'horaires et propose que si l'un des substitués a plus de disponibilités, elle est prête à céder sa place.

## 10. Règles de régie interne

06-CE-17-18

Monsieur Caron présente les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018.

Madame Nadine Robichaud, appuyée par madame Valérie Crusson, propose l'adoption des règles de régie interne pour l'année scolaire 2017-2018.

## 11. La correspondance reçue

-Infolettre de la Fédération des Comités de parents : reçue par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal se chargera de le transmettre aux membres parents du CE sur réception.

-Formation pour les membres du CE.

### Les rapports de reddition de comptes

#### 12.1 De la présidence

##### 12.1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

Les membres ont reçu le formulaire par courriel et des copies papier sont disponibles. Il est important que tous les membres remplissent la déclaration de conflit d'intérêts. Les membres demandent que soient consignés les différents intérêts afin de pouvoir s'y référer ultérieurement. Madame Vandal consignera les formulaires et la liste sera disponible dans chaque chemise des CE.

#### 12.2 De la direction

##### 12.2.1 Rapport annuel 2016-2017

Monsieur Caron fait la présentation du rapport annuel. Ce rapport sera acheminé à la direction générale de la CSMV et déposé sur le site Internet de l'école.

L'adoption du rapport annuel est proposée par Mme Hélène Lévesque, appuyée par Mme Nathalie Kleber. Adopté à l'unanimité.

##### 12.2.2 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence

Monsieur Caron présente une demande d'entente mutuelle d'entraide entre l'école Des Mille-Fleurs et notre école. En cas de mesures d'urgence, l'école des Mille-Fleurs souhaite diriger vers notre école les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ainsi que les membres du personnel. Cette entente fait partie intégrante de notre plan de mesures d'urgence. Les membres du conseil sont d'accord sur le principe de l'entente, mais souhaitent être informés des modalités d'accueil. L'approbation officielle de l'entente mutuelle se fera lorsque les modalités seront connues.

## 13 Les travaux du conseil

### 13.1 Activités étudiantes, voyages et campagnes de financement

Monsieur Caron informe les membres que les activités sont présentées de façon sommaire, mais qu'il est toujours possible pour les membres de poser des questions. Les membres sont sensibles au coût des activités afin que ce soit le plus abordable possible pour les parents.

Madame Sarria présente les activités, campagnes de financement et voyages. Mme Nadine Robichaud, appuyée par monsieur Alain Brissette, propose l'approbation des activités et campagnes de financement. Approuvé à l'unanimité.

08-CE-17-18

Mme Vandal acheminera le tableau complet des différents projets approuvés à ce jour pour l'année scolaire 2017-2018.

### **13.2 Calendrier de travail de l'année**

Madame Sarria redonne les différentes dates prévues pour les rencontres du conseil d'établissement. Tous les membres ont en leur possession le calendrier des rencontres. Madame Sarria rappelle l'importance d'aviser rapidement en cas d'absence afin de s'assurer qu'il y a quorum.

## **14 Les affaires nouvelles (point d'information)**

### **14.1 Tournée des écoles primaires : 5<sup>e</sup> année**

Dès la rentrée scolaire, Mme Stebenne a représenté l'école comme ambassadrice de la CSMV afin de présenter tous les programmes de notre commission scolaire et plus particulièrement ceux de notre école. La tournée fut très positive.

### **14.2 Visite des élèves du primaire : 6<sup>e</sup> année**

Pour une 4<sup>e</sup> année, nous avons accueilli les élèves de 6<sup>e</sup> année. Les élèves du primaire ont beaucoup apprécié et les enseignants accompagnateurs de 6<sup>e</sup> année apprennent à découvrir notre école. Tous repartent avec le sourire.

### **14.3 Retour sur les portes ouvertes**

Environ 2000 visiteurs. Le personnel de l'école est très impliqué ce qui permet d'offrir de nombreuses activités aux visiteurs. Il y a un effet « WOW ». Les visiteurs ont mentionné que nos Portes ouvertes étaient les plus belles de la Commission scolaire. Les tests d'admission aux programmes particuliers auront lieu cette fin de semaine. Inscriptions à ce jour : PEI nombre de demandes similaires à l'an dernier. Dans les autres arts, augmentation d'environ 100 demandes pour l'ensemble des programmes (Quatu'Arts et Jazz-Pop).

Autres sujets :

Au 29 septembre, 2229 élèves fréquentent l'école qui est presque à capacité maximale. Le service de l'organisation scolaire de la CSMV viendra dans le courant de la semaine prochaine évaluer la capacité d'accueil.

Certains membres du CE aimeraient obtenir le % d'élèves EHDAA qui passent les tests d'admission des différents programmes et par la suite, quel % d'élèves sont admis.

## **15 Parole aux représentants**

### **15.1 Représentants des élèves**

Nouveauté au conseil des élèves : Environ une fois par mois, les représentants de niveau se rencontreront avec les représentants de classe.

### **15.2 Représentants du personnel**

Les enseignants de sciences ont été informés par courriel aujourd'hui que peut-être, ils perdraient l'utilisation d'une plage horaire pour l'utilisation de local. Le local serait utilisé par nos élèves Phénix pour un projet précis. Nous sommes en période de consultation à ce sujet. Madame Riboni, directrice adjointe, responsable des sciences, rencontrera l'équipe d'enseignants de sciences pour éclaircir cette situation.

Problématique d'échecs répétés et de taux d'absentéisme élevé pour certains élèves dans les programmes Quatu'Arts. Conflits d'horaires entre les périodes de récupération, l'heure du dîner et les convocations de leur programme de concentration. Les enseignants sont préoccupés par ce phénomène et souhaiteraient que des critères académiques soient instaurés. Envisager de s'inspirer de la démarche du Jazz-Pop. Une démarche d'accompagnement auprès des élèves en difficulté est faite afin d'accompagner l'élève vers la réussite. L'objectif est que l'élève réussisse et soit motivé à fréquenter l'école. Un travail est amorcé avec l'équipe de coordination du Quatu'Arts et se poursuivra cette année.

Félicitations à l'équipe de direction pour les mesures mises en place devant l'école afin d'assurer la sécurité des élèves et des membres du personnel.

### 15.3 Représentants des parents

Monsieur Messier souhaite aborder le sujet de l'horaire des élèves à notre école. De nombreux spécialistes du sommeil et de nombreuses études font de plus en plus état du fait que de réveiller les adolescents et de leur faire commencer les cours trop tôt, par rapport à leur cycle circadien naturel, affecte négativement et de manière importante leurs capacités cognitives et les fonctions exécutives de leur cerveau. L'objectif est d'amorcer la discussion.

Réflexion : horaire de la 5<sup>e</sup> période. Heure d'arrivée à la maison plus tard. Cycle à la maison serait déstabilisé. Le marché du travail est similaire à notre horaire actuel.

Pour que les choses bougent, il doit d'abord y avoir une volonté d'un milieu précis avec une résolution à l'appui.

Consultation des élèves et des membres du personnel sur le sujet. Il est souhaité que de la documentation pertinente soit remise afin que la consultation soit appuyée sur des recherches.

Les membres souhaiteraient en rediscuter lors d'une prochaine rencontre de conseil d'établissement, possiblement à la rencontre du 17 janvier 2018.

Certains élèves doivent prendre l'autobus très tôt et l'autobus arrive avant 7 h 15, heure à laquelle l'école ouvre pour les élèves. Il faut contacter le service du transport scolaire à la CSMV, l'école n'a pas de pouvoir sur le transport scolaire.

Très grande quantité de devoirs que les élèves ramènent à la maison. Les parents aimeraient aborder ce sujet ultérieurement.

### 15.4 Représentant du comité de parents

La première réunion se déroulera le 16 octobre.

## 16 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 20 h 52.



Virginie Sarria, Présidente



Sylvain Caron, directeur

*Adopté à la séance du 22 novembre 2017*